

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 Janvier 2021**

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf Janvier à vingt heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Armindo GOMES, Maire par intérim.

**Etaient présents** : Armindo GOMES, Valérie DUVAL, Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC via Audioconférence, Déjan GLISOVIC, Alexandre BONILLA PEREZ et Grégoire MEYMERIE

**Absents excusés** : Na

**Absent** : Na

**Secrétaire de séance** : Grégoire Meymerie

**Date de la convocation** : 29 Janvier 2021

Ordre du jour :

- ❖ Démissions des conseillers municipaux
- ❖ Remplacement des Titulaires et Suppléants à la suite des démissions
- ❖ Site internet de la commune
- ❖ Création d'un poste secrétaire
- ❖ Congés pour événements employé municipal
- ❖ Questions diverses

**Démissions des conseillers municipaux**

**En date du 11 Janvier 2021**, une lettre de la préfecture/directions des relations avec les collectivités locales adressée au premier adjoint atteste de la démission du Maire, du troisième adjoint et de trois conseillers municipaux.

*De ce fait, nous faisons état des démissions suivantes :*

- ❖ Monsieur Olivier DE SOUSA
- ❖ Monsieur Patrick ZACHARIS
- ❖ Madame Danielle BARRE épouse ZACHARIS
- ❖ Madame Fernande RAMOS AFONSO
- ❖ Monsieur Dylan LOPEZ

À la suite de ces cinq démissions, Armindo GOMES devient Maire par Intérim et Valérie DUVAL 1<sup>ère</sup> Adjointe.

De plus, une élection partielle complémentaire sera organisée le **14 et 21 Mars 2021**.

**Remplacement des Titulaires et Suppléants à la suite des démissions**

Il appartient au conseil municipal de nommer des remplaçants aux postes qu'ils occupaient aux commissions, EPCI, et syndicats intercommunaux.

**Ci-dessous les nominations :**

- **Chartes Métropole** →
  - Armindo GOMES passe Titulaire
  
- **CLECT** →
  - Armindo GOMES passe Titulaire
  
- **Le SIRP** →
  - Armindo GOMES et Grégoire Meymerie restent Titulaires
  - Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC passe Titulaire.
  - Déjan GLISOVIC, Alexandre BONILLA PEREZ et Valérie DUVAL passent suppléants
  
- **SIVOS** →
  - Armindo GOMES, Déjan GLISOVIC passent Titulaires
  - Alexandre BONILLA PEREZ et Valérie DUVAL passent suppléants
  
- **Energie 28** →
  - Armindo GOMES passe Titulaire
  - Alexandre BONILLA PEREZ passe suppléant
  
- **SIPSTA**
  - Valérie DUVAL passe titulaire
  - Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC passe suppléante
  
- **Eure-et-Loir ingénierie**
  - Valérie DUVAL passe titulaire
  - Déjan GLISOVIC passe suppléant

### Site internet de la commune :

Un projet de site internet a été présenté par Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC.

La trame du site nous a été projetée. Le site nécessite un travail de contenu mais le squelette du site est bien avancé.

Différents devis travaillés préalablement durant la commission communication ont également été présentés.

### Ces devis traitent :

- ✓ Du webmastering
- ✓ De l'hébergement

Vote en Séance : Le projet au complet est accepté à l'unanimité pour une mise en œuvre dans un futur proche. La commission communication travaillera sur le contenu le 31/01/2021.

La date de mise en ligne sera communiquée au citoyen de Santeuil prochainement.

### Création d'un poste secrétaire (emploi permanent)

Le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique (CT).

**Compte tenu de la démission de la secrétaire, il convient de recruter un nouvel adjoint administratif.**

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- La catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à

L'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (/ 35ème ).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention),

DECIDE de : créer, à compter du 29/01/2021, 1'emploi permanent appartenant à la catégorie B ou C, aux grades d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe et rédacteur à **10 heures par semaine en raison du poste vacant.**

### Congés pour événements employé municipal

En fonction des événements spéciaux, mariages, décès, enfants malades etc. Il a été convenu en séance de fixer un nombre de jours de congés gracieusement payés pour les agents municipaux. Cette proposition devra être validée par les autorités et enfin soumise à délibération dans le cadre d'un conseil municipal.

## Questions/Remarques diverses

### Natura 2000

RDV pris pour le **11 Février 2021**

Les questions suivantes seront à l'ordre du jour :

- ✓ Les espèces d'oiseaux à protéger
- ✓ Biodiversité : qu'elles seront les plantes et fleurs adaptées aux besoins des oiseaux
- ✓ Les lieux adaptés au projet
- ✓ Les moyens techniques et financiers : nichoirs, matériaux de préparation, nourriture, mangeoires, bassin. Les intervenants installation et entretiens.
- ✓ Sensibiliser la population et développer leur connaissance pour les impliquer
- ✓ Partage d'expérience
- ✓ Les acteurs professionnels
- ✓ Quelles fleurs sont recommandées en fonction de l'espèce...
- ✓ Association des plantes pour éviter les invasions
- ✓ Surveillance et inventaire de l'évolution des espèces.
- ✓ Contraintes juridiques et administratives
- ✓ Démarchage des agriculteurs pour proposer les contrats Natura 2000
- ✓ Date de démarrage des projets

Aucun engagement n'a été pris à ce jour. Cette phase de discussion est dans un premier temps à caractère informatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

### Les Membres du conseil :

	Fonction	Signature
Armindo GOMES	Maire par Interim	
Valérie DUVAL	1ère adjointe	
Emilie TEIGNÉ-SOULIGNAC	Conseillère	
Déjan GLISOVIC	Conseiller	
Alexandre BONILLA PEREZ	Conseiller	
Grégoire MEYMERIE	Conseiller	